

## **L'ambition du second degré**

---

**Quels sont pour vous les objectifs de la scolarité obligatoire ? Pensez-vous qu'il soit nécessaire de la prolonger jusqu'à 18 ans ?**

16 ans, c'est bien. Je ne crois pas que relever l'âge soit un besoin prioritaire.

**Quelles mesures prendrez-vous pour viser partout la mixité sociale, réduire les inégalités face aux apprentissages, prévenir et résorber l'échec scolaire ?**

La suppression des postes à l'aveugle pratiquée depuis 2007 est absurde. Il faut commencer par garantir les moyens et sanctuariser le budget de l'éducation nationale : remplacer poste pour poste les départs à la retraite. Il faut ensuite mieux utiliser ces moyens.

Je suis très inquiet de la situation des élèves à la sortie du primaire. 40% d'entre eux en sortent chaque année sans maîtrise des fondamentaux, avec des lacunes graves en lecture, écriture et calcul. Nous devons mettre l'accent sur les connaissances fondamentales pour que tous les élèves entrant en 6<sup>ème</sup> maîtrisent les bases : 50% du temps scolaire du primaire doit être consacré à la langue écrite et parlée.

Les horaires des élèves, devoirs compris, ne doivent pas dépasser une charge horaire de 28 heures par semaine, ce qui veut dire un allègement des horaires de classe. Les heures ainsi gagnées seront utiles aux enseignants pour le travail en commun.

Beaucoup de situations d'échec pourraient être évitées aussi avec un meilleur accompagnement après la classe. Je propose que tous les devoirs soient faits dans l'enceinte de l'établissement scolaire, sous la supervision de tuteurs, qui pourront être des enseignants de l'établissement s'ils le souhaitent, des étudiants qui recevront une bourse d'engagement, des enseignants à la retraite...

Les difficultés d'apprentissage supposent aussi d'agir plus largement. Nous favoriserons la mise en place d'une aide aux parents en partenariat avec les associations et l'éducation populaire. Un partenariat mieux structuré avec les collectivités territoriales participe de cette même logique, mais veillons aux disparités entre les territoires.

**Considérez-vous qu'il faille conforter la place du collège dans le Second degré ? Si oui, comment ? Proposez-vous une loi d'orientation qui ne le structure plus par le socle et le livret de compétences ?**

Il est normal et juste de garantir un bagage commun à tous les élèves. Pour autant ce bagage de connaissances et de méthodes ne peut-être apporté dans l'uniformité par une seule logique de flux. Regardons avec attention les initiatives « gagnantes » des enseignants. Il faut savoir diversifier les approches et s'appuyer sur l'expérience, sans dogme, tout en respectant absolument le principe républicain d'égalité de l'éducation.

Pour les élèves qui décrocheraient encore, je propose de mettre en place des collèges « hors les murs » qui répondront à leurs besoins particuliers et à leurs attentes, sans renoncer aux exigences de l'institution. Ils auraient alors l'occasion de redonner du sens à leurs apprentissages pour se reconnecter aux savoirs et

la possibilité ainsi de réintégrer le cursus normal.

**Comment maintiendrez-vous une diversité des voies et séries au lycée en luttant contre les inégalités et les représentations sociales ? Allez-vous revenir sur la réforme Chatel du lycée ? Comptez-vous prendre des mesures, dès la rentrée 2012, pour pallier les dysfonctionnements qui lui sont liés ?**

Les programmes doivent être simples et lisibles pour tous, réfléchis avec les enseignants. Je rétablirai l'histoire-géographie obligatoire en Terminal S et la chronologie, approche que réclament les professeurs.

J'entends lancer une réflexion sur un baccalauréat d'excellence combinant littéraire et scientifique. Pourquoi, en effet, orienter si tôt les vocations et fermer des pistes vers le supérieur ?

Plus largement je lancerai un Grenelle de l'éducation dès la rentrée 2012.

## **Le métier enseignant**

---

**Pour prendre en compte les évolutions des métiers de l'enseignement et de l'éducation, comment envisagez-vous d'adapter les missions des personnels ? Cela passe-t-il par une modification des statuts ? Dans quel sens ?**

Je crois au contraire qu'il nous faut recentrer les missions du personnel sur ce qui constitue le cœur de leur métier, de leur vocation : la transmission des savoirs.

Je ne toucherai pas au statut ; les concours de recrutement resteront nationaux. On a trop souvent mis à mal le métier enseignant. Il faut au contraire dire et redire tout le temps de préparation qu'ils passent hors la classe. Demande-t-on à un journaliste si son travail se limite à son temps à l'antenne ?

**Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour répondre aux besoins du système éducatif et rendre à nouveau attractives les voies menant au concours (recrutement de personnels titulaires, engagement pluriannuel, vivier de candidats) ?**

Pour pouvoir mener une politique de recrutement volontariste il faut redonner confiance aux enseignants et prestige à leur métier. Je souhaite que l'on mette en place un contrat de progrès entre l'école et la nation. Ce contrat doit garantir les moyens existants et en même temps définir les objectifs que la nation donne à l'école.

**Quelle est votre conception de la formation des maîtres (cursus universitaire, articulation des différentes composantes de la formation, place du concours, année de stage post-concours, formation continue) ?**

Je suis convaincu que la formation des enseignants doit être revue d'urgence ! Il est vital de reconstruire une année de formation en alternance, à la suite de la réussite du concours. C'est le seul moyen de familiariser les enseignants débutants avec leur métier grâce à l'expérience de leurs collègues.

La formation continue devra aussi s'appuyer sur l'échange de bonnes pratiques entre enseignants. Je souhaite qu'on fasse connaître ces bonnes expériences et ce qui marche.

**Quelles mesures prendrez-vous pour rendre aux personnels leur capacité à agir collectivement sur le travail (amélioration des conditions de travail, concertation, refus de méthodes managériales...) ?**

L'éducation est autre chose que la compétition scolaire. Un enseignant n'est pas le concurrent d'une autre et n'a aucune envie de le devenir, l'enseignement, ce n'est pas la société de concurrence, ce n'est pas la compétition, c'est même probablement le contraire.

Quant à la pression, les surcharges administratives, les livrets de compétence à répétition, les circulaires inaudibles, ce n'est pas ce qu'il faut. Il importe avant tout d'établir une bonne relation éducative au sein des établissements. Nous allègerons ces charges qui nous détournent de l'essentiel pour permettre aux enseignants d'être avant tout centrés sur les élèves, les savoirs et un travail d'équipe efficace.

## **Les salaires des enseignants**

---

**Envisagez-vous rapidement une augmentation de la valeur du point d'indice de la Fonction publique ? Êtes-vous pour indexer la valeur du point d'indice sur l'inflation ?**

L'indexation ne constitue pas une bonne méthode de gestion des finances publiques. En revanche, je crois que la valeur du point d'indice doit être négociée, concertée avec les centrales syndicales.

**Envisagez-vous un plan de revalorisation de la situation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation ? Comment concevez-vous son élaboration ?**

Mon objectif prioritaire est d'assainir nos finances publiques. Pour les deux ans à venir, je proposerai des budgets sans augmentation. Je ne souhaite ni gel, ni, encore moins, baisse du traitement des fonctionnaires, ni des retraites. Mais pour éviter cela nous aurons tous des efforts à fournir.

En 2016-2017, une fois les équilibres retrouvés, viendra la réflexion à mener avec les syndicats. Des réponses seront à apporter en termes de considération financière des enseignants.

C'est parce que nous avons conscience de l'état d'affaiblissement dans lequel notre école et notre économie ont été placées, que nous devons agir en responsables et parler vrai.

**Quelle place accordez-vous aux rémunérations indemnitaires par rapport aux traitements ?**

Les mêmes disciplines doivent, pour les deux années à venir, s'appliquer à toutes les composantes de la rémunération des fonctionnaires.

**L'évaluation doit-elle se traduire dans la carrière, dans la rémunération ? Si oui, comment ou sous quelle forme ?**

L'évaluation doit être prospective. Elle doit aussi permettre de repérer les bonnes pratiques. Je pense qu'elle doit avoir un impact sur la carrière de l'enseignant et son évolution. Mais je ne suis pas de ceux qui imposent, et je préfère, en toutes choses, obtenir un consensus.

## La « gouvernance »

---

**Y a-t-il des domaines pour lesquels vous êtes favorables à un élargissement de l'autonomie des établissements, si oui, lesquels ? Dans le cadre de cette autonomie, faut-il selon-vous revoir, et si oui dans quel sens, les rôles respectifs du chef d'établissements, du conseil d'administration, du conseil d'administration et des équipements pédagogiques ?**

Si autonomie signifie fin de l'école républicaine, mise en concurrence sournoise, opposition entre les méthodes ou fin du caractère national de l'éducation et des programmes, ma réponse est non.

Il est normal et juste de garantir un bagage commun à tous les jeunes, de quelque origine sociale ou géographique qu'ils soient. Mais, ce bagage fondamental de méthodes et de connaissances ne peut-être uniforme, taillé selon une logique qui prévaudrait sur l'épanouissement.

Il importe de laisser libre cours aux initiatives, à la créativité, aux innovations. Savoir diversifier les approches en respectant le caractère national de l'éducation pour atteindre l'objectif du « vivre ensemble », voilà ce qui m'importe.

Les chefs d'établissement et les enseignants doivent pouvoir gérer un volume d'heures pour organiser les soutiens individualisés ou les remplacements. Le Conseil d'administration est une structure utile à la gestion collaborative des établissements. Il faut maintenir ces principes. La participation des parents d'élèves est nécessaire.

La pédagogie est un sujet pour les équipes pédagogiques au sein des établissements. Ce n'est pas au Gouvernement ou au président de la République de trancher les méthodes d'apprentissage.

**Comptez-vous poursuivre dans l'élargissement des compétences des recruteurs au détriment des compétences nationales ? Si oui dans quels domaines ?**

Le recteur est le relais de la politique éducative. La première urgence est celle qui permettra de répondre à l'affaiblissement sans précédent de notre système éducatif. La vitesse des événements et de la diffusion laisse trop de jeunes en mal de savoirs et de connaissances.

Il y a urgence à résoudre les difficultés que rencontre l'école, à sanctuariser ses moyens, à rétablir la confiance avec les enseignants, à les accompagner dans l'accomplissement de leur métier en reconstruisant la formation initiale et continue... Il faudra que les recteurs permettent à notre système éducatif d'agir vite et bien, de diffuser les pratiques efficaces et innovantes, d'améliorer la gestion des ressources humaines, mais en évitant le recours au marché du recrutement qui n'est pas mon modèle.

**Quels sont vos projets concernant la carte scolaire pour l'affectation des élèves ?**

La suppression de la carte scolaire a été une erreur. Nous aurons à organiser un débat sur l'amélioration de la mixité sociale en milieu scolaire. Ce débat ne peut laisser à l'écart les aspects propres au renouvellement urbain, qui exige une politique volontariste. Les liens entre la mixité sociale et le bien-être quotidien d'un établissement doivent être pris en compte.

La question qui se pose est celle d'une école républicaine efficace dans tous les territoires. C'est le véritable objectif, celui qui est important pour notre « vivre ensemble », celui qui pose la lutte contre l'échec et la réussite de tous comme horizon immédiat. Il convient donc de proposer aux familles des établissements performants aux moyens garantis, quel que soit le lieu d'habitation.

**Êtes-vous favorable au maintien du recrutement des enseignants, CPE, conseillers d'orientation, par concours ? Le chef d'établissement doit-il intervenir dans le choix des personnels appelés à exercer dans l'établissement ?**

La voie du concours est seule à même de garantir l'égalité républicaine. En revanche, donner aux chefs d'établissement des possibilités de gestion assouplie, comme le recrutement direct des remplaçants ou la gestion d'un volume d'heures pour organiser des soutiens individualisés serait plutôt efficace.

**Êtes-vous prêt à revenir sur le texte concernant l'évaluation des enseignants dans l'hypothèse où le ministère mènerait son projet à terme ?**

La notation pédagogique des enseignants doit être assurée par des évaluateurs expérimentés, au moins de la même qualification et de la même discipline. Je ne crois pas que ce soit à un chef d'établissement étranger à la matière enseignée d'évaluer le travail pédagogique des enseignants. Au demeurant, le chef d'établissement évalue déjà certaines de leurs capacités et qualités. Cette évaluation représente 40 % de la note attribuée. Plus on disposera d'éléments objectifs pour évaluer, plus je considérerai que l'évaluation est objective.

**Êtes-vous favorable à de nouveaux transferts de compétence vers les collectivités territoriales en matière d'éducation ?**

Que les collectivités locales disposent de compétences sur les questions para-éducatives est intéressant. De là à aller jusqu'à un transfert de compétences, je n'y suis pas favorable.

## **L'orientation des jeunes**

---

**Considérez-vous que la question de l'orientation en formation initiale doit rester de la responsabilité de l'Éducation nationale et que son accompagnement doit être confié aux conseillers d'orientation-psychologues (CO-Psy) et non exclusivement aux enseignants ?**

L'orientation doit être préparée tout au long de l'enseignement secondaire. Je ne pense pas que l'orientation soit le fait d'un seul corps de métier. Les enseignants, les parents, l'entourage proche ont une influence sur l'orientation. Le défi qui nous attend, c'est d'arriver à canaliser ces informations, à les rendre cohérentes.

Il faut aussi développer la découverte des mondes professionnels. Les formations par l'apprentissage ou l'alternance sont des voies peu considérées. Nous devons les promouvoir comme un des facteurs à la fois de la réussite scolaire et du succès économique.

**Reviendrez-vous sur la loi de 2009 afin de renforcer le rôle du service public et de différencier le SPOTLV en deux branches, l'une pour la formation initiale, l'autre pour la formation permanente, l'emploi et l'insertion ?**

Les différents sites et niveaux d'information ne sont vraiment pas clairs. On voudrait désorienter les gens qu'on ne s'y prendrait pas autrement ! Nous aurons rapidement à clarifier les structures d'orientation pour les rendre plus lisibles et plus efficaces.

### **Envisagez-vous une réforme des rythmes scolaires ? Si oui sur quelles bases ?**

Il est anormal que l'école française soit celle qui concentre le plus d'heures de cours sur le minimum de jours. L'enveloppe de travail hebdomadaire ne doit pas dépasser 28 heures, devoirs compris.

### **En particulier, envisagez-vous de reprendre la proposition de réduction des vacances d'été et de leur zonage ?**

Il sera utile d'avoir une discussion de fond sur les vacances scolaires, leur nombre, leur durée. Une réforme des rythmes scolaires est inévitable. Il faudra tenir compte des rythmes trimestriels qui sont les durées sur lesquelles on mesure les progrès de l'élève.

### **Envisagez-vous de rompre avec la politique actuelle de diminution du volume d'heures de cours pour installer des dispositifs d'aide, en partie externalisés ?**

Les élèves devraient pouvoir faire leurs devoirs à l'intérieur de l'établissement. On pourrait envisager que des tuteurs, pourquoi pas étudiants, guident les élèves. La réalité actuelle est celle d'une ségrégation sociale et financière entre ceux qui ont les moyens de se payer une aide aux devoirs, et ceux qui ne les ont pas ! C'est injuste et ne correspond pas à l'idéal d'égalité républicaine qui est le mien.